

Elections Régionales
(En Haute Garonne)

Toulouse le 15 février 2010

Madame, Monsieur,

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de l'appel "Alimentons les Régions" auquel nous souscrivons sans réserve. Mais en raison de notre spécificité nous tenons à vous interpeller sur des sujets plus directement liés aux OGM. Parmi les multiples questions qu'ils posent, nous nous attacherons plus particulièrement à celles pour lesquelles les Régions peuvent agir concrètement par une politique volontariste.

Comme vous le savez certainement le Haut Conseil des Biotechnologies vient de proposer une modification très significative de la définition du "sans OGM" qui fera prochainement l'objet d'un décret d'application. Ce décret aura forcément des répercussions importantes sur les producteurs en raison d'une part des difficultés d'approvisionnement d'aliments sans OGM et d'autre part du surcoût lié à la séparation des filières OGM et non OGM. Des plans régionaux d'autonomie en protéine végétale sont sans doute l'une des clés de ces problèmes, sachant que, pour aller plus loin encore, les pratiques de polyculture/élevage pour lesquelles les aliments du bétail sont produits sur la ferme, en sont les formes les plus abouties. Il est important de souligner aussi que de telles actions locales ont une réelle dimension géopolitique dans la mesure où elles contribuent à diminuer les importations massives de maïs et soja OGM qui provoquent de véritables catastrophes sociales, culturelles et environnementales notamment dans les pays d'Amérique Latine.

Par ailleurs, l'autonomie ne concerne pas que la production des denrées alimentaires mais aussi la production des semences. Le fait que ces semences deviennent de plus en plus des biens privés entre les mains de quelques firmes agrosemencières est particulièrement inquiétant. Inquiétant par le pouvoir exorbitant que cette appropriation leur confère mais inquiétant aussi par l'impact négatif sur la biodiversité cultivée dû à l'application au vivant de stratégies industrielles d'économie d'échelle, complètement contraires au principe même de cette biodiversité. Si les hybrides ont déjà largement contribué à "exproprier" les paysan-ne-s de l'acte fondamental de la production de semences, les OGM en accélèrent le processus par l'introduction massive de brevets sur les plantes alimentaires. Pour éviter ce qui pourrait devenir un véritable désastre, des paysan-ne-s ont créé des réseaux pour sauvegarder, diffuser et utiliser cette biodiversité cultivée. Mais ces échanges informels ont besoin d'être reconnus et soutenus. Les maisons régionales de la semence paysanne peuvent et doivent répondre à cette attente pour favoriser le maintien et le développement de ces semences reproductibles et non manipulées.

Voici les questions que nous souhaitons vous poser, en rapport avec cette présentation générale. Les réponses feront l'objet d'une diffusion publique et seront notamment publiées sur notre site (<http://www.ogm31.org/>).

1. La région Midi-Pyrénées a signé la charte de Florence "OGM free". Comptez-vous poursuivre cet engagement ? Que représente-t-il pour vous ?
2. Après 5 années de bataille juridique, le conseil général du Gers a obtenu le droit d'exprimer son opposition aux OGM. Au delà d'un simple vœu d'opposition aux cultures OGM comme l'a émis le Conseil Régional actuel, avez vous l'intention d'aller au delà ? Êtes vous prêt à agir pour faire bouger les lignes et obtenir que les régions puissent être autonomes dans ce domaine en particulier ?
3. Certaines régions (Rhone Alpes) ont mis en place un plan protéine local. L'envisagez vous ? A quelle échéance ?
4. Comptez vous aider particulièrement les producteur-trices qui veulent aller au-delà de la nouvelle réglementation sur les OGM, en vue d'atteindre dès à présent le seuil de 0,1%.
5. Comptez vous aider particulièrement les producteurs-trices qui choisissent la polyculture/élevage afin de produire eux-mêmes les aliments de leur bétail ? Comment ?
6. Comptez-vous soutenir et même promouvoir une maison régionale de la semence paysanne ? Sous quelle forme ?
7. Certaines régions conditionnent leurs aides à la non utilisation d'aliments OGM. L'envisagez vous ?

En espérant que ces questions fassent l'objet d'un débat au sein de votre formation politique, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire avant et après les élections régionales.

En vous souhaitant bonne réception

merci de nous faire parvenir vos réponses sur : collectifantiogm31@yahoo.fr

le collectif antiOGM31